

VIVRE VILLARD

WWW.VILLEFONTAINE.FR

N°101 – AUTOMNE 2021

P.14 GRAND FORMAT

**LANCEMENT DU
BUDGET PARTICIPATIF**

P.12 CENTRE-VILLE

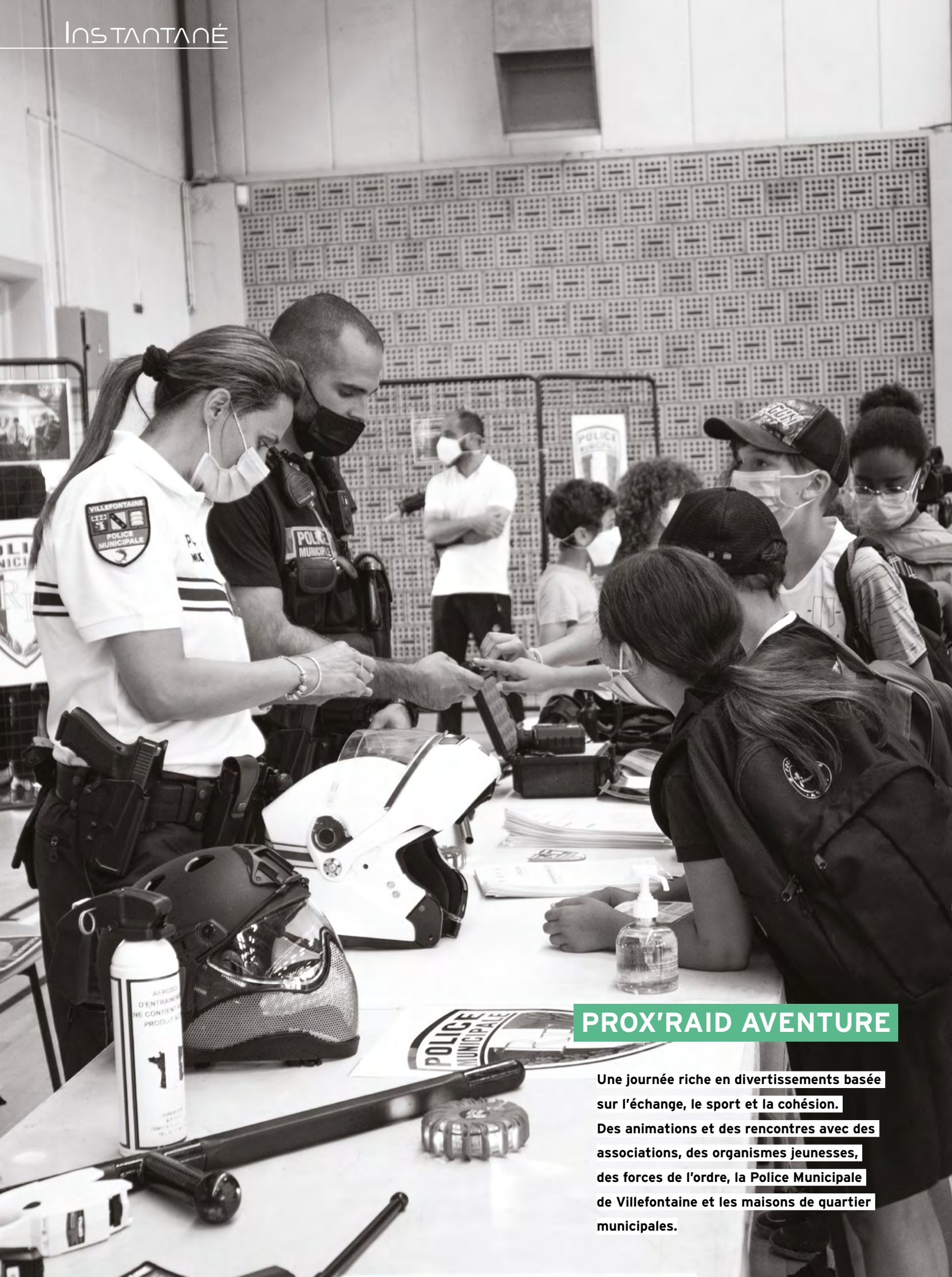
**DES PLANS AUX
PLANTATIONS**

ÉCONOMIE

LE PATIO

EST OUVERT !

Villefontaine
Connectée par nature



PROX'RAID AVENTURE

Une journée riche en divertissements basée sur l'échange, le sport et la cohésion.

Des animations et des rencontres avec des associations, des organismes jeunesse, des forces de l'ordre, la Police Municipale de Villefontaine et les maisons de quartier municipales.

SOMMAIRE

- 2. Vous y étiez ?
- 6. Ça se passe ici
- 11. Décryptage
- 12. Centre-ville
- 14. Grand format
- 18. D'hier et d'aujourd'hui
- 19. Grand projet
- 16. Vous faites Villefontaine
- 18. Côté asso
- 20. Bien vu !
- 24. Points de vue

VIVRE VILLARD – N°101

Magazine municipal d'information de la commune de Villefontaine - automne 2021

Directeur de la publication :

Patrick Nicole-Williams

Responsable de la rédaction : Jessica Rabatel

Rédaction : service communication

Crédits photos : Nicolas Ginet, Kenza Abidat, Laurianne Cart, Benoît Gillardeau, Maurice Durand, Freepik, DiGi, Céline Rocheta, l'AFEV. Remerciements à Vanessa, Pierre, Valentin, Tiffany, Marie-Jo et Kenza pour leur participation

Création graphique et mise en page : service communication

Impression : Imprimerie Cusin

Diffusion : Mediapost

Tirage : 8 500 exemplaires



DEPOT LEGAL N° ISSN : 09 94 - 8856

Service communication : 04 74 96 70 00

communication@mairie-villefontaine.fr

Mairie de Villefontaine

Place Pierre Mendès France
38090 VILLEFONTAINE

☎ 04 74 96 00 00 📠 04 74 96 70 40

✉ mairie@mairie-villefontaine.fr

🌐 www.villefontaine.fr

📺 VilledeVillefontaine

M. le maire, cet été 2021 a été marqué par les travaux du centre-ville : où en sommes nous ?

Déjà, notre grande place centrale prend forme avec l'achèvement de la première partie avant la fin de l'année. Comme vous pourrez le lire dans l'article p.12 « Des plans aux plantations », nous avons souhaité créer un lieu arboré, ombragé et accueillant, en cohérence avec notre démarche de développement durable et de préservation de la biodiversité.

Je sais combien ces travaux sont impactants et je vous remercie pour votre patience et votre compréhension. Certains aléas climatiques ont généré des perturbations, mais je peux vous assurer que les élus et les services sont à pied d'œuvre pour en amoindrir les effets pour les riverains et visiteurs de nos commerçants.

Le Patio, tiers-lieu et espace de coworking, a été inauguré officiellement le 16 septembre. Etes-vous satisfait ?

Oui, le Patio offre désormais un espace de rencontre et de travail flexible et agréable aux porteurs de projets, indépendants, entrepreneurs et télétravailleurs du territoire.

La commune a relevé ce défi de transformer l'ancien centre commercial en un bâtiment à l'architecture résolument moderne. C'est un équipement central et fédérateur qui générera des flux de publics au cœur du nouveau centre-ville : un véritable moteur pour l'attractivité. J'en veux pour preuve que le démarrage de l'activité a été immédiat. C'est d'ores et déjà un succès !

Le reste du bâtiment accueillera prochainement la CAF et la CPAM afin de consolider la présence en centre-ville de services publics essentiels aux habitants. Les travaux d'aménagement intérieur des locaux, qui donnent sur la place Jean Jaurès, sont en cours.

De nouveaux panneaux de rue ont été posés pendant l'été, pourquoi ?

Parce que nous avons voulu donner une identité visuelle forte à Villefontaine.

Nous avons fait le choix d'un mobilier au design moderne qui reste néanmoins ancré dans notre patrimoine avec un décor pisé, des matériaux solides et une police d'écriture créée spécifiquement



pour les personnes malvoyantes.

Le reste de la signalétique sera déployée jusqu'en 2023 avec des totems d'entrée de ville, les enseignes des bâtiments municipaux, des totems directionnels, un balisage des voies douces, des renseignements sur le patrimoine local... pour un rendu harmonieux et homogène sur l'ensemble de la ville.

La nouveauté de cet automne est sans conteste le budget participatif, pourquoi avoir mis en place ce dispositif ?

Après les comités d'usagers des maisons de quartier, le conseil citoyen, le conseil municipal des enfants et le comité des sages, j'ai souhaité que nous encouragions encore plus la participation citoyenne avec la mise en place de ce premier budget participatif !

Chaque année, une enveloppe d'investissement dédiée allant jusqu'à 100 000 € permettra de concrétiser les idées proposées (voir p.14) par notre population.

L'intérêt de ce dispositif, c'est que les projets soient proposés, choisis et suivis par et pour les habitants.

J'attends d'ailleurs avec impatience les résultats de l'appel à idées, auquel je vous invite à participer sans attendre !

Votre maire, Patrick Nicole-Williams



- **1 - RENTRÉE SCOLAIRE** 2 420 élèves de primaire ont rejoint leurs classes. Bonne rentrée à tous ! - **2 - L'ÉTÉ À L'OASIS** 1 000 jeunes ont profité des animations tout l'été - **3 - ANIMATIONS ESTIVALES DES MAISONS DE QUARTIER** Terrasses et cinés d'été au programme



- 4 - VA Y'AVOIR DU SPORT ! A la découverte de différents sports : tir à l'arc, ping-pong, basketball, baseball... **- 5 - FEU D'ARTIFICE** Un spectacle pyrotechnique sur le thème du voyage

4



5

- 6 - FORUM DES ASSOCIATIONS

Une centaine de stands pour découvrir la richesse des activités proposées sur la commune

- 7 - FÊTE DE LA MUSIQUE

3 scènes installées aux Roches, aux Fougères et à Servenoble pour une programmation 100% locale avec KLM, Yannick Owen, Cyrious, Radio Kaizman, Wailling Trees et Apple Jelly



6



7



8



9

- 8 - LES ROCHES EN COULEUR 4^e édition pour le festival de street art organisé par ASSPUR avec des fresques réalisées dans la galerie des Roches par les 18 artistes présents - **- 9 - COMMERÇANTS EN FÊTES** 1^{re} fête des commerçants le samedi 17 juillet en centre-ville organisée par l'association des commerçants et artisans de Villefontaine (ACAV) - **- 10 - JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE** Spectacle de danse, visite du patio, jeu-parcours et portes ouvertes



10



CITOYENNETÉ

FIN DE MANDAT DU CME

Faire des enfants les citoyens de demain, acteurs de la vie de la cité : c'est le but du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Élus le 15 novembre 2019 parmi leurs camarades, les 30 enfants du CME ont terminé avec brio leur dernier projet de fin de mandat sur le thème de la culture et de l'échange.

Les petits élus ont développé des projets de santé, solidarité & loisirs, sport et environnement, comme la mise en place du tri sélectif dans les groupes scolaires, des collectes de vêtements, des boîtes à livres (en cours), remises des diplômes et calculatrices aux CM2...

La prochaine élection aura lieu mardi 19 octobre 2021.

LOGEMENT

DES SOLUTIONS ORIGINALES

Voici une solution plutôt originale pour se loger : louer une chambre chez une personne âgée. On vous en dit plus.

L'association Domicile Inter-Génération Isérois (DiGi) propose de réunir les personnes seniors et les jeunes sous un même toit avec l'objectif de lutter contre le sentiment de solitude, aider les jeunes à se loger et développer l'entraide entre ces générations.

La personne âgée propose une chambre meublée à un jeune contre une participation au loyer.

En échange, le jeune s'engage à assurer une présence auprès du senior et des petites aides au quotidien. La personne accueillie ne se substitue pas aux services d'aide à domicile.

L'association DiGi s'occupe de tout organiser. Un échange solidaire entre générations dont tout le monde sort gagnant.

Ouverture d'une antenne à Villefontaine
Domicile inter-Génération Isérois (DiGi) - Relais Nord Isère
06 09 83 22 65 - www.digi38.org



ÉDUCATION

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

La ville porte un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, en partenariat avec la CAF.

Pourquoi ?

Pour proposer une aide méthodologique dont les enfants ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.



Avec qui ?

Les animateurs de la ville et des bénévoles de l'AFEV. Une continuité éducative est proposée hors temps scolaire en lien avec l'école, l'équipe pédagogique et les parents.



Dans quel but ?

Utiliser les acquis scolaires des enfants tout en abordant d'autres thématiques pour élargir leurs centres d'intérêt, développer l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie collective et favoriser l'autonomie.



Comment ?

Grâce à des méthodes facilitant l'acquisition de savoirs par des temps de discussion, des activités ludiques, artistiques ou sportives, la mise en place de projets où l'enfant apprend dans un contexte différent de la salle de classe.



À qui cela s'adresse ?

Aux enfants pour lesquels un besoin a été repéré, en accord avec les parents et les enseignants, pour leur donner la possibilité d'avancer à leur rythme et de prendre confiance en eux.



-> Exemple de projet

Le Potavillard, un potager imaginé, créé et cultivé par les enfants, lauréat du 1^{er} prix de la coupe de France de potager.

LE PATIO : coworking éclairé



Le Patio, un espace de vie, de travail, de rencontres et d'échanges confié par la ville au Groupe OSEZ.

Élément phare de la construction du nouveau centre-ville, Le Patio se situe au cœur de Villefontaine.

Inauguré officiellement le 16 septembre 2021, il a ouvert ses portes au public pour des visites commentées à l'occasion des journées du patrimoine le 18 septembre.

Accessible aux télétravailleurs depuis la rentrée, ce nouveau lieu a pour ambition de devenir un véritable espace ressource, un lieu d'innovation sociale et de coopération avec :

- Des espaces de coworking en open space,
- Des bureaux fermés et des salles de réunion,
- Une agence OSEZ dédiée à l'emploi,
- Des animations, des événements, des ateliers, des formations.

Vous souhaitez rejoindre la communauté éclairée de Patio-nés ?

LE PATIO
Place Hélène et Victor Basch

Contactez Hugo : 07 57 00 33 83
lepatio@groupe-osez.fr

www.lepatio-tierslieu.fr



400_{m2}
de bonne humeur

24
places de coworking

5
Bureaux individuels ou collectifs

2 + 2 + 2
Salles de réunions
Bureaux boxes
Call boxes

1
Cuisine conviviale

1
Patio extérieur

COMMERCES

VILLEFONTAINE ET L'ÉTAT SOUTIENNENT LES INVESTISSEMENTS DES COMMERÇANTS

En 2021, quatre commerces ont bénéficié de l'attribution d'une subvention de la commune et de l'Etat au titre du FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

L'objectif est d'aider par une subvention d'investissement, les petites entreprises du commerce de proximité, de l'artisanat et des services à s'installer ou se développer dans un point de vente accessible au public.



Rénovation & modernisation du point de vente par l'acquisition de nouvelles vitrines réfrigérées

BOUCHERIE ASLOUM
8 870€

Aménagement & équipement de la boutique



FLEURS DE VIE
3 800 €

Isolation thermique & climatisation



COUPS DE COEUR
2 190 €

Aménagement & équipement d'un nouveau restaurant wok & sushi



CHEZ BANOÏ
10 525 €

Les nouveaux projets... à suivre !

LAV+
8 122 €

Modernisation des machines à laver & du système de paiement

LA BOX : NOUVEAU RESTAURANT CREPERIE ET PASTA BOX
11 722 €

Aménagement & équipement d'un nouveau restaurant



ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de gestion raisonnée des espaces verts, la ville s'engage dans la lutte contre l'ambroisie.

Cette plante invasive, dangereuse pour la santé, se développe rapidement dans les terrains peu entretenus ou laissés à nus. Pour endiguer cette prolifération, **la commune mène de nombreuses actions tout au long de l'année**, pour intervenir à chaque cycle de vie de cette plante. Un arrêté a été pris en juillet pour assurer le fauchage, évitant la dispersion du pollen et l'arrachage, seul moyen efficace d'éliminer l'intégralité des racines, en été.

La ville souhaite aussi intervenir en amont de la pousse avec un programme d'ensemencement en novembre pour éviter de laisser les sols nus, propices à l'installation de l'ambroisie.

2

ruches installées à la maison des Compagnons du Devoir

Les Compagnons du Devoir ont développé un projet d'apiculture avec l'installation de 2 colonies d'abeilles sur le toit du bâtiment, dans une logique de développement durable, de pollinisation et de transmission des savoirs.

L'idée était aussi de travailler sur la transversalité des métiers avec plusieurs corps de métier impliqués : les apprentis charpentiers pour la construction des ruches et les apprentis chaudronniers pour fabriquer un extracteur.

Après avoir entendu l'explication de ce projet, 6 jeunes se sont inscrits immédiatement afin de découvrir le monde des abeilles. Chaque visite se fait en étant accompagné pour comprendre l'évolution de l'activité au fil des saisons.

CONCOURS « RÉSISTANCE ET DÉPORTATION »

1^{er} prix départemental

Depuis 2014, un groupe d'élèves de troisième du collège Louis Aragon participe à un atelier « Résistance et Déportation », pour préparer le Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Sur le thème donné : « 1940. Entrer en Résistance. Comprendre, Refuser, Résister », le groupe de 13

élèves participants a créé deux projets, pour participer à l'épreuve collective.

Ils ont décroché la 1^{ère} place du Département et de l'Académie : avec un projet d'immeuble de la Résistance où sont présentées leurs recherches, mises en scène dans différents « appartements ».

Bravo à eux !



SANTÉ

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : ÇA AVANCE !

Après avoir établi un cahier des charges précis des besoins des Villards sur la base d'un questionnaire, l'appel à projet pour identifier un partenaire vient d'être clôturé. Le maire a reçu à deux reprises les mutuelles intéressées.

Cinq organisations spécialisées dans les compléments santé ont répondu. Les équipes de la ville sont désormais en phase d'analyse et de sélection.

Le prochain conseil municipal d'octobre sera l'occasion d'annoncer officiellement les modalités du partenariat ainsi que les dates de mise en œuvre.

Très prochainement, chaque Villard pourra comparer son offre actuelle avec celle proposée par le partenaire de la commune. A la clé, de probables économies de pouvoir d'achat dans un contexte où nombreux sont ceux contraints de réduire leur budget santé.

UNE JEUNESSE ENGAGÉE

4

demi-journées
par semaine prévues
pour des ateliers
savoir être.

Initiés depuis 3 ans,
les ateliers savoir être
du relais emploi du
CCAS permettent aux
inscrits de comprendre
et visualiser les savoirs
être et codes des
organisations pour
adapter son oral aux
entretiens d'embauche.

Ces ateliers ludiques
et participatifs sont
proposés par groupe de
6 Villards, sur rendez-
vous uniquement.

Pour en savoir +,
n'hésitez pas à
contacter le Relais
Emploi du CCAS
au 04 74 96 70 35.



**Bravo aux 47 jeunes pour leur premier job d'été
lors des 7 chantiers jeunes de l'été !**

Séphora, Soraya et Salomé au Centre Technique Municipal

ÉDUCATION

« DE LA GRAINE À L'ASSIETTE »

**Un nouveau projet a vu le jour
cet été dans les accueils de
loisirs. Il s'intitule « de la graine
à l'assiette » et est porté par
plusieurs services municipaux
pour un public commun : les
enfants !**

Le but est de les éveiller au monde
du vivant en les faisant participer
à la vie d'un potager et en
récoltant le fruit de leur travail.

Cette action s'inscrit dans le
projet politique de développement
durable porté par les élus, tout en
inculquant des valeurs éducatives
de façon ludique.

Les animateurs ont donc proposé
aux enfants de mettre les mains
dans la terre pour creuser, semer
et cultiver des plantations sous
diverses formes : petits potagers,
bacs à légumes, jardinières...

Une façon pour nos jeunes
pousses de s'éveiller à une
alimentation de qualité et de
proximité avec des plantations
qui respectent la saisonnalité. Ils
ont également pu compter sur les
conseils avisés des animateurs du
jardin collectif de Vaugelas et sur
un maraîcher local. Dès la rentrée,
le projet sera proposé aux enfants
en péri-scolaire.



CONSULTATION

Résultat de
l'enquête du
Département
auprès des
Villards

En début d'année, le
Département de l'Isère
a mené une enquête
téléphonique auprès
de 350 habitants de la
commune, qui portait
sur des thèmes liés au
quotidien.

Parmi les nombreux
indicateurs donnés
dans les résultats figure
l'image de la ville :
- 77,6 % des personnes
interrogées estiment
que la ville est
accessible et bien
desservie en transports
en commun,
- 86,9 % trouvent la
commune bien équipée
(services, écoles, jeux
pour enfants...),
- 90,6 % la trouvent
riche en espaces verts,
- 46,5 % seulement la
trouvent bien équipée
en commerce.

Pour répondre à
la problématique
d'équipements
commerçants, la ville
a mis en place un plan
de merchandising pour
identifier une offre
commerciale diversifiée
avec des concepts et
gammes différents,
compléter l'offre de
proximité et travailler
sur les activités
manquantes de chaque
secteur.

En centre-ville, un
véritable linéaire
commerçant se crée
avec des locaux en
rez-de-chaussée des
nouveaux bâtiments,
pour lesquels des
commerces se sont déjà
positionnés.

TRAVAUX

L'HÔTEL DE VILLE RÉNOVÉ



Début 2022, les travaux de réfection de la façade nord-ouest (côté parking parvis) de l'Hôtel de ville débiteront pour une durée de 6 mois environ.

Les travaux de ré-agencement du rez-de-chaussée, et notamment du guichet unique, débiteront au même moment pour une durée d'1 an environ.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

OPTIMISER SA CONSO ELECTRIQUE

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la CAPI soutient la démarche innovante de la société française Voltalis.

Réaliser jusqu'à 15% d'économies en contribuant à la transition écologique.

Un boîtier connecté installé dans le logement permet de connecter les radiateurs et chauffe-eaux électriques. L'espace personnalisé en ligne vous permet de suivre vos consommations électriques et ainsi piloter et programmer en toute simplicité le fonctionnement de votre chauffage selon vos habitudes de vie.

Lors des pics de consommation ou des baisses de production, le dispositif Voltalis peut réduire la consommation des appareils connectés aux

moments où le système électrique en a besoin, sans que cela impacte le confort des occupants. Cela participe en temps réel à la stabilité du réseau et permet de limiter le recours à des centrales thermiques émettrices de CO2.

Comment en bénéficier ?

Propriétaires comme locataires, vous pouvez bénéficier gratuitement de ce boîtier, installé en 2 heures environ par un technicien professionnel. Pour en profiter, il suffit de contacter Voltalis et convenir d'un rendez-vous d'installation.

Contact

04 56 60 87 47
lundi au samedi, de 9h à 18h
capi@voltalis.com



COMMERCES

BIENVENUE AU « DÔMES DU CHEF »

Un nouveau food-truck est présent sur Villefontaine : « Les Dômes du Chef » propose des burgers à la française, des frites fraîches, des sauces et des desserts entièrement frais et fait maison :

- mardi midi, parking ferme la Croix,
- mardi soir, parking du gymnase Didier Pironi,
- jeudi midi, parking de la ferme la Croix.



RESTAURATION

LE CAFÉ ASSOCIATIF

Après avoir programmé des animations musicales cet été et des festivités en septembre, le café associatif de la place de l'échiquier à Servenoble s'attelle à franchir une nouvelle étape de leur projet : celui de la restauration, comme le souhaitait la ville dans le cahier des charges lors de l'appel à projet.

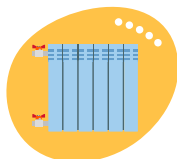
En effet, dès le mois d'octobre, vous pourrez déguster, assis.e en terrasse ou attablé.e dans leur local, les plats préparés par le chef.

www.lacaravanesdespossibles.fr

Bien comprendre sa consommation d'énergie pour bien chauffer son logement !

Identifier son chauffage

Tous les logements sont équipés d'un dispositif de chauffage. Il est dit « individuel », lorsque rien n'est prévu par le constructeur ou la copropriété et « collectif » lorsqu'il fait l'objet d'installations et de gestion communautaires (exemple : chauffage au sol).

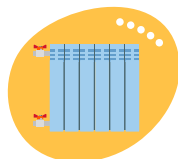


Chauffage individuel



= Uniquement vos propres installations (radiateurs...)

Païement : se trouve dans votre facture énergie.

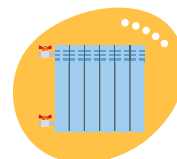


Chauffage de base



= Souvent le chauffage au sol avec en complément des radiateurs (...)

Païement : le chauffage proposé par le constructeur est dans le loyer + votre installation dans la facture énergie.



Chauffage collectif



= L'ensemble du chauffage proposé par votre bailleur dans la quittance de loyer

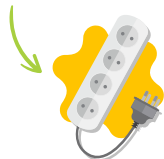
Païement : loyer avec 100% du chauffage + facture énergie (sans compter le chauffage)

Avoir les bonnes pratiques !

pour votre santé, votre bien-être et votre porte monnaie



utiliser une multiprise avec interrupteur



éteindre les appareils non utilisés



aérer son logement >>>



s'assurer d'avoir une bonne isolation

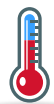
ne pas couvrir les radiateurs



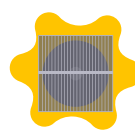
dépoussiérer régulièrement les radiateurs

+ 1°C supplémentaire augmente de 7% votre facture €

ne pas surchauffer les pièces



fermer toutes les portes en période de chauffe



ne pas boucher ses aérations

laisser une chambre à 17°C suffit amplement, tout comme le salon à 19/20°C



Baisser d'un degré, ne vous fera pas geler

bien régler votre chauffe-eau entre 55° e 60°

...

Mieux analyser ses factures

« La Libellule, fabrique à partages » passe au crible vos factures d'eau et d'électricité et vous partage les meilleurs éco-gestes : **jeudi 7 octobre à 14h.**

Prenez RDV avec les animatrices du CCAS au 04 74 97 70 35.

libellule@mairie-villefontaine.fr // 15 Impasse de la Frênaie au Pivoley.



PLACE DU CENTRE-VILLE : des plans aux plantations

L'ambiance végétale sur plan

A l'origine, les projets d'aménagements sont dessinés par un cabinet d'architecte qui travaille avec un paysagiste. Ce dernier fait une proposition en fonction de l'ambiance générale qu'il veut donner au lieu, de sa vision de l'espace et des végétaux qui doivent le composer.

La proposition est ensuite discutée avec les services, notamment ceux qui seront chargés de l'entretien futur des espaces, ce qui permet de valider ou de modifier les choix.

Les différentes essences ont été choisies pour favoriser la biodiversité, un entretien facile et une animation de couleurs tout au long de l'année, par des floraisons étalées, des changements de feuillages, etc...

L'étape de la pépinière

Quand les travaux sont lancés, l'entreprise en charge des espaces verts passe commande dans une pépinière. Mais pour certains végétaux, en particulier pour les arbres, le choix

définitif ne se fait pas sur catalogue.

Ainsi, une première visite est réalisée en pépinière : il s'agit de la visite pour marquage. Effectuée par l'entreprise et le paysagiste, elle se tient en général au début de l'automne, quelques semaines avant la plantation.

Cette étape importante permet d'adapter le choix en fonction de la disponibilité effective des végétaux, de leur état sanitaire et de l'esthétique. Chaque arbre est unique, avec un port et une forme sensiblement différents de son voisin, même s'ils font partie du même « lot » (âge, force, espèce similaires).

La visite à la pépinière permet donc d'avoir des végétaux véritablement adaptés à leur futur contexte et à l'ambiance paysagère désirée. Cela permet aussi parfois, avec le conseil du pépiniériste et son expertise, de porter finalement le choix sur une alternative moins courante mais tout aussi intéressante, voire plus adaptée encore au sol en place.

Une fois le choix fait, le pépiniériste marque officiellement les végétaux sélectionnés avec une étiquette qui

indique par qui et pour quel projet il est réservé.

Les plantations

« A la Sainte Catherine (25 novembre), tout bois prend racine ! »

Quand le temps est venu de réaliser les plantations (fin novembre-début décembre), la pépinière signale que l'arbre est prêt pour la livraison.

L'entreprise et la pépinière se concertent pour déterminer la date de livraison, afin que l'arbre puisse être replanté rapidement.

Végétalisation du centre

La visite en pépinière pour les végétaux de la place centrale (première partie située devant le Patio) s'est déroulée le 29 septembre.

Les plantations interviendront lorsque la pépinière signalera à la ville que les végétaux sont prêts, fin novembre - début décembre, comme pour le parking Simone Signoret (travaux CAPI).

Le saviez-vous ?

Arbres tiges, cépées et arbustes : quelle différence ?

La cépée n'est pas une espèce mais un mode de conduite d'un sujet. De fait, un arbre tige et une cépée peuvent ainsi être de la même espèce, mais le premier a été conduit en tige, en élaguant progressivement les branches basses, alors que la cépée possède plusieurs troncs à la base.

Les arbustes sont, quant à eux, des plantes ligneuses pouvant présenter 1 ou plusieurs troncs mais n'atteignant jamais la taille d'un arbre.

Comment sont mesurés les végétaux en pépinière ?

Les arbustes : la force des arbustes correspond à la hauteur de leur végétation au moment de la vente. Elle est donnée par une fourchette de hauteur exprimée en centimètres. Par exemple, un arbuste de force 80/100 mesure entre 80 cm et 1m de haut.

Les arbres : la force d'un arbre tige se mesure à la circonférence de son tronc à 1m du sol. Elle est exprimée en centimètres dans une fourchette de taille (6/8, 8/10, 10/12, 12/14, etc). Un sujet dont la circonférence du

tronc à 1 m du sol est inférieure à 6 cm est appelé « baliveau ».

Les arbres de force 6/8, 8/10, 10/12 sont dits « jeunes tiges ».

Les arbres de force 18/20, 20/25 et au-delà sont dits « gros sujets ».

Les cépées : la force des cépées s'exprime également en centimètres mais en fonction de la hauteur de l'arbre.

La taille 200/250, par ex., correspond à une hauteur variant entre 2 m et 2,5 m.

Les végétaux de la place du centre-ville en quelques chiffres



38

arbres tiges en gros sujets

Arbres allant de la force 20/25 à 35/40, dont 15 sur la 1^{ère} phase.

Essences variées : cédrèle de Chine, pin sylvestre, pin noir, platane d'Orient, gymnocladier dioïque, févier d'Amérique, érable de Cappadoce, Zelkova du Japon, arbre au liège de l'Amour, divers chênes.



+250

arbustes

Essences variées : hydrangea, deutzia, mahonia, viorne, lilas...



2000

bulbes

Narcisses et crocus, ponctuant les espaces enherbés



700m²

de vivaces et couvre-sol

dont des fleuris et des odorants comme l'arbre au poivre, lavande, romarin, menthe, verveine, hellébore, iris, pervenche...



5

cépées en gros sujets

Essences : troène panaché, érable du Japon, érable à écorce de papier, arbre à soie, arbre à miel.

Ils viendront compléter les 3 arbres conservés dont le magnolia.



* Les chiffres indiqués dans cet article sont ceux de la totalité de la place du centre-ville : partie 1 (devant le Patio) et partie 2 (parking et parvis de l'Hôtel de ville).

1er

BUDGET *Participatif*

2022

Soyez acteur de votre ville !

**PROPOSEZ
VOTEZ**
On réalise !

*Jusqu'à
100 000 €
par an*

VIE CITOYENNE

LA VILLE S'ENGAGE POUR UN BUDGET PARTICIPATIF

Avec une volonté constante de développer la participation citoyenne et après avoir déjà mis en place plusieurs instances de citoyenneté, Villefontaine a fait le choix de construire, chaque année un projet citoyen et participatif en destinant un budget communal d'investissement à la réalisation de projets d'intérêt général proposés et portés par des habitants.

Ce dispositif est appelé « budget participatif ».

Porté par le maire de Villefontaine M. Patrick Nicole-Williams et M. Mustafa Tunca, conseiller municipal en charge des projets participatifs, ce sont jusqu'à 100 000 € par an qui seront consacrés à des dépenses d'investissement dans le cadre de ce budget participatif.

Ce dispositif permet à des citoyens non élus de devenir des acteurs de la décision publique en leur permettant de participer au choix, à la conception et à l'affectation d'une petite part des finances de la collectivité à des projets d'investissement d'intérêt général répondant à des besoins du quotidien.

Pour lancer en 2022 les premiers projets proposés et décidés par les habitants, un appel à idées a été lancé le 27 septembre 2021.

Il devra être techniquement validé par les services de la ville puis soumis au vote des Villards. Un jury fera ensuite le choix parmi les idées les plus plébiscitées selon des critères définis.

ENVIE DE VOUS IMPLIQUER ?

Les instances de participation des habitants :



Comités d'usagers des
maisons de quartier



Comité
des sages



Conseil municipal
des enfants



Conseil
citoyens

Interview

MUSTAFA TUNCA

Conseiller municipal en charge des projets participatifs, comités consultatifs et instances de concertation



Pourquoi un budget participatif pour Villefontaine ?

"À Villefontaine, la ville soutient la participation des habitants. Beaucoup d'habitants sont déjà investis dans les comités d'usagers des maisons de quartier, le conseil citoyen, le comité des sages et nos enfants, dans le conseil municipal enfants qui sera prochainement renouvelé. Pour encourager encore plus la participation des habitants, M. le Maire et l'équipe municipale ont souhaité mettre en place un budget participatif pour les Villards. Il s'agit de co-construire des projets d'intérêt général avec les habitants et de les réaliser."

Sur quels sujets peuvent porter les idées proposées par les habitants ?

"Grâce à ce budget participatif de 100 000 euros, les Villards pourront proposer des idées pour améliorer le cadre de vie sur la ville. Ce sont des projets d'investissement qui peuvent porter sur l'environnement, la solidarité ou encore le cadre de vie. C'est un outil pour les habitants pour devenir acteur sur sa ville."

Quels seront les outils mis en place pour informer et accompagner les habitants ?

"Les Villards seront informés régulièrement de la mise en œuvre du budget participatif. Une page du site internet de la Ville sera bien sûr dédiée, mais c'est avant tout grâce à une plateforme que les habitants pourront s'informer et participer au budget participatif de Villefontaine."

Quelles sont les prochaines étapes de ce projet citoyen ?

"L'appel à idées est lancé depuis le 27 septembre, et les habitants sont accompagnés dans leurs démarches grâce à un guide pratique et à des ateliers dans les maisons de quartier. Les idées proposées seront par la suite étudiées par la Ville pour en mesurer leur faisabilité, puis un vote des habitants se tiendra du 6 au 19 décembre. Les projets retenus pourront ainsi être lancés en 2022 et j'aurai plaisir à vous présenter les lauréats lors de la cérémonie des vœux à la population le 9 janvier au théâtre du Vellein."



✓ Je me rends sur la plateforme en ligne :

www.je-participe.villefontaine.fr

✓ Je remplis un formulaire en ligne avec mon idée et mes coordonnées



✓ Je consulte les idées déjà proposées et laisse un commentaire pour me joindre à la personne ou au groupe porteur de l'idée

✓ Je me rends à l'accueil de la mairie, du Phare ou de l'une des 5 maisons de quartier municipales

✓ Je remplis un formulaire papier avec mon idée et mes coordonnées

LE PLANNING DU BUDGET PARTICIPATIF DE VILLEFONTAINE



CRITÈRES DE SÉLECTION DES IDÉES

- ✓ Être réalisée sur la commune
- ✓ Entrer dans les champs de compétences de la Ville
- ✓ Servir l'intérêt général et être à visée collective : c'est-à-dire qu'elle devra être de nature à bénéficier à tous les Villards
- ✓ Relever de dépenses d'investissement
- ✓ Être en lien avec les thématiques : environnement, cadre de vie, et /ou solidarité - partage
- ✓ Répondre aux objectifs de développement durable sur lesquels la ville s'est engagée
- ✓ Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire

Qui peut participer ?

Tous les habitants de Villefontaine de plus de 16 ans

Contact :

Mairie de Villefontaine
04 74 96 00 00
budget.participatif@mairie-villefontaine.fr



L'ÉCOLE À VILLEFONTAINE

AU 19^E SIÈCLE

Par l'association Pierres & Terres

Dans une délibération du 9 octobre 1831, le conseil municipal décide de faire construire une maison d'école sur un terrain appartenant à la commune. Le coût du projet est chiffré à 1200 francs et il est demandé au préfet une aide de 500 francs. Le projet n'aboutit pas.

En 1835, une école est ouverte pour les garçons, probablement au domicile de l'instituteur, Jean Lavigne.

Le 15 mai 1836, le conseil vote l'achat à Martin Vellein d'une maison sise au Bourg et qui servira de « Mairie-école ». Cette maison qui se trouve sur la parcelle B12 66 du cadastre napoléonien est située à peu près à l'emplacement de la fontaine sur la place du 11 novembre 1918. Elle sera détruite après l'ouverture de la nouvelle Mairie-école en 1895.

Le 18 décembre 1836, le conseil décide des tarifs de scolarité : 1 franc par mois pour ceux qui apprennent à lire, 1 franc 50 par mois pour ceux qui apprennent à écrire et 2 francs par mois pour ceux qui acquièrent aussi l'arithmétique. Il décide aussi la gratuité pour certains enfants des familles les plus pauvres de la commune. Cette gratuité sera reconduite durant plusieurs années pour un effectif variant de six à neuf enfants.

En 1837, l'achat de la maison d'école est concrétisé pour un coût de 2800 francs hors frais de notaire. La commune a

reçu une aide de l'Etat de 700 francs. Dorénavant, c'est là que se tiendront les conseils municipaux.

En 1838, le traitement fixe de l'instituteur est fixé à 200 francs par an et son indemnité de logement à 50 francs par an.

En 1850, les tarifs sont modifiés : 1F/mois pour ceux qui apprennent à lire, 1F50/mois pour ceux qui apprennent à écrire, 1,75F/mois pour ceux qui apprennent à lire, écrire et l'arithmétique.

En 1851, une nouveauté : le curé donne son avis sur les familles devant bénéficier de la gratuité pour un de leurs enfants. Les tarifs évoluent : 1F25, 1F50, 1F75.

1854, nouveaux tarifs : 1F, 1F50, 2F

En 1859, le curé de Villefontaine, Dominique Berland, qui vient de décéder, lègue à la commune une maison au Bourg, à charge pour elle d'en faire une école publique de filles. Il existe déjà une école de filles dans ce local, mais c'est une école privée, sans aucun financement communal. L'école de filles devient publique mais son fonctionnement reste à la charge des parents.

En 1862, les tarifs évoluent, ils sont modulés selon l'âge. Moins de 8 ans, 1F50/mois, plus de 8 ans, 2F et 2F50 pour l'enseignement facultatif. La gratuité disparaît. Le traitement annuel de l'instituteur est de 600 francs.

En 1863, il est porté à 700 francs annuels.

Une bonne part de ce traitement est pris en charge par l'Etat.

En 1865, nouveau système : soit un tarif de 11F/an pour les élèves « abonnés », soit un tarif de 3F/mois pour les « non-abonnés ».

En 1866, les familles demandent que le système d'abonnement soit étendu à l'école de filles.

En 1867, la gratuité de l'école pour les filles et les garçons est décidée. Elle est financée par le vote de centimes additionnels aux impôts. Cette gratuité n'est toutefois pas effective puisqu'on retrouve des délibérations votant les tarifs scolaires jusqu'en 1882.

En janvier 1893 est décidée la création d'un groupe scolaire regroupant l'école de garçons et l'école de filles. Les bâtiments existants sont en très mauvais état et font constamment l'objet de travaux.

Le terrain est acquis auprès des héritiers d'Ambroise Bossy. Le bâtiment est construit selon les plans de M. Lambert, architecte. Pour financer l'achat du terrain et les travaux, le conseil municipal décide d'un emprunt de 36300 F.

La rentrée de 1895 s'effectue dans le nouveau groupe scolaire.

Illustrations : Carte postale ancienne (39 B), Fonds Marie-Paule Raibaud





LE PLAN VÉLO POUR UNE MOBILITÉ REPENSÉE

UN PLAN VÉLO POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS ACCUEILLANTE AUX CYCLISTES

À Villefontaine, le réseau « mode doux » est déjà bien implanté, avec les 56 km de voies vertes existantes. Le maire et l'ensemble des élus ont souhaité lancer un plan vélo sur ce mandat, avec le déploiement d'actions visant à favoriser la pratique du vélo pour tous.

Il s'agit d'un plan d'ensemble, qui prévoit l'amélioration et la création d'infrastructures cyclables et de stationnement, le développement de services vélo, des démarches d'éducation à la pratique et de communication.

Des actions ont déjà été mises en place avec l'organisation d'ateliers « réparations vélo » dans les maisons de quartier communales autour du vélo, en partenariat avec des associations locales.

D'autres sont à venir : cartographie des pistes cyclables, encouragement à l'installation d'un magasin de vélos à Villefontaine, développement des animations avec l'usage du vélo, etc.

UN MOUVEMENT COLLECTIF

Si la ville s'engage pleinement dans cette démarche, il ne faut pas oublier la transversalité des acteurs à mobiliser.

Les établissements scolaires prennent part au mouvement en incitant les familles à utiliser ce mode de

déplacement à l'occasion d'événements, comme par exemple la semaine nationale de la marche et du vélo, auquel le groupe scolaire Christophe Colomb a participé cette année ou le projet « Savoir rouler à vélo » mis en place par l'AGEDEN, auquel participeront deux classes de l'école de l'Etang en octobre.

C'est tous ensemble, collectivités, associations, particuliers, professionnels, que nous arriveront à enclencher une véritable transition cyclable !

UN BAROMÈTRE DES VILLES CYCLABLES

La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), qui regroupe les associations pro-vélo en France, réalise une enquête pour établir un baromètre des villes cyclables.

Vous avez la possibilité de donner votre avis sur le sentiment de sécurité, le confort de déplacement, l'infrastructure cyclable, les facilités de stationnement, l'utilisation du vélo dans les transports publics et les politiques publiques de promotion du vélo.

Grâce à une évaluation globale et par thématique du système vélo, la commune pourra utiliser les résultats de l'enquête comme base de travail pour mettre en place un plan vélo adapté.

Vous pouvez répondre à l'enquête en ligne jusqu'au 30 novembre 2021 :

www.barometre.parlons-velo.fr



DOCUMENTATION

LE GUIDE DES CYCLISTES DU QUOTIDIEN



Le Guide des Cyclistes du Quotidien a pour objectif de sensibiliser à la pratique du vélo : équipements, réglementations, aménagements, cohabitation avec les autres usagers, pièges à éviter, conseils pratiques....

À partir de situations pratiques décrites et clairement illustrées, vous y trouverez des conseils et des informations pour débiter ou perfectionner votre pratique du vélo en toute sécurité.

Suivez le guide ! Ce document édité par la fédération française des usagers de la bicyclette vous est offert par la commune, il est disponible dans les accueils de vos services municipaux.

www.fub.fr



PORTRAIT

CATHERINE RABIET

Son endroit

préféré à Villefontaine

La terrasse de « Chez Mémé » au Village

Ses moments clés

2001 : installation à Villefontaine

2017 : création de la
plateforme Agri-Echange

Ses réseaux

LinkedIn : Catherine Rabiet

LinkedIn entreprise : Agri-Échange

Site : www.agri-echange.org

Blog : www.blog.agri-echange.org

Contact

Mail : contact@agri-echange.org

Retrouvez l'interview intégrale
de Catherine RABIET, + de photos

www.villefontaine.fr/portraits





Bonjour Catherine, vous êtes habitante de la commune depuis 20 ans maintenant, qu'est-ce qui vous a mené à Villefontaine ?

Je me suis installée sur la commune en 2001 avec mon mari. A l'époque nous habitions Lyon et cherchions à revenir à la campagne pour acheter une maison : nous l'avons trouvée au cœur d'un lotissement à la Noyera où nous avons été particulièrement bien accueillis !

Lorsque nous avons eu des enfants, j'ai réalisé à quel point cette ville était pratique et agréable : nous pouvions nous rendre à pieds à l'école, sans croiser une seule voiture.

On peut donc dire que vous vous plaisez à Villefontaine !

Tout à fait ! Aujourd'hui mes enfants ont grandi et le dernier entre au lycée Léonard de Vinci : la proximité du lycée et de tous les équipements de la ville est toujours aussi agréable. Nous pouvons nous rendre de partout à pieds par les sentiers et chemins, au théâtre, cinéma, équipements sportifs...

J'apprécie tout particulièrement le côté ville nature, avec les bois, étangs et champs qui côtoient la ville. Pour moi, nous avons une qualité de vie incroyable ici.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Après des études de langues étrangères et développement de la coopération internationale, et un stage de fin d'étude en Bolivie, j'ai travaillé dans plusieurs ONG à Lyon, dans le secteur du commerce équitable.

J'ai ensuite intégré une SCOP (entreprise à statut coopératif) où je suis devenue consultante en projets européens, pendant 6 ans. À la suite de ça, je me suis lancée à mon compte comme consultante, toujours dans le même domaine.

Vous avez donc démarré une activité indépendante : qu'est ce que cela a changé pour vous ?

Il est vrai que je suis passée d'une activité au sein d'une équipe à un quotidien professionnel plus solitaire. A ce moment là, j'ai rencontré par hasard un membre du troquet numérique de Bourgoin-Jallieu qui m'a initié aux principes du coworking. J'ai adhéré au concept, et les ai rejoints !

Qu'est ce que le coworking vous apporte ?

On y croise des personnes d'univers et de métiers très différents. Cette différence m'apporte énormément : j'apprends de nouvelles choses chaque jour !

L'autre aspect positif à mon sens est le rapport direct aux autres coworkers : avec des collègues, on se retrouve parfois dans des situations difficiles, liées à des écarts de salaires, à la compétition, à la peur de se livrer. Avec le coworking, chacun a son propre métier et le partage est plus facile.

C'est d'ailleurs un parallèle que je peux faire avec ma vie d'habitante de Villefontaine : mes enfants ont grandi dans un environnement multi-culturel riche des différences de chacun, vecteur d'ouverture d'esprit et de tolérance.

Avez-vous découvert le nouvel espace de coworking en centre-ville, le Patio ?

Oui je suis allée le visiter dès le début de l'été : c'est un lieu vraiment agréable, plein de promesses !

Je compte prendre une adhésion à l'année, et y travailler au moins une journée par semaine.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre entreprise ?

Mon frère, qui est agriculteur en Haute-Marne, avait pour idée de lancer un réseau d'entraide entre agriculteurs depuis longtemps. Lorsqu'il m'en a parlé, j'ai décidé de me lancer à ses côtés et nous nous sommes associés.

Nous avons créé Agri-Echange en 2017, la première plateforme en ligne en France d'entraide à destination des agriculteurs.

Quel est votre concept ?

La plateforme répond au besoin de diminuer les charges de mécanisation au sein des exploitations en relevant le défi de la transition écologique, et faire en sorte qu'il reste des agriculteurs dans les villages !

A la manière d'un SEL, les professionnels s'inscrivent dans un réseau sur leur territoire et procèdent à des échanges de travaux, de main d'œuvre et de matériel entre agriculteurs sans sortie de trésorerie.

Comment se développe votre activité ?

Nous avons embauché notre premier salarié en 2018, pour gérer le réseau initial créé autour de l'exploitation de mon frère, qui s'étend de plus en plus en Haute-Marne, Côte-d'Or et Haut de Saône. Nous avons depuis embauché un deuxième salarié, et aujourd'hui, d'autres réseaux émergent à l'initiative d'agriculteurs de toutes les régions de France.

Après plus de trois ans de test, les bénéfices pour nos utilisateurs vont au delà des attentes : baisse des charges de mécanisation de près de 12%, hausse de revenu de près de 40%, accès à du matériel spécifique, gain de temps, dépannage en cas de panne, la liste est longue !

Quid d'un réseau en Nord-Isère ?

Ici, un terrain favorable existe et j'espère qu'un réseau va se créer prochainement.

Les réseaux d'entraide sont de véritables leviers pour faire face à la concurrence mondiale via la baisse des charges, l'échange de main d'œuvre ou de semence, mais également pour sortir de l'isolement et gagner en tranquillité et en convivialité. Pour nous, c'est en quelque sorte un projet d'aménagement du territoire.



L'AFEV

L'AFEV, Association de la Fondation Étudiante pour la Ville, est une association loi 1901 créée en août 1991. Elle a pour vocation de lutter contre les inégalités en créant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes.

Présente dans 350 quartiers en France, l'AFEV est devenue le premier réseau d'intervention d'étudiants dans les quartiers populaires. L'association mène trois programmes d'actions qui chacun contribue de façon spécifique à lutter contre les inégalités, en particulier éducatives, et à créer du lien social dans les quartiers.

Depuis 2008, elle complète son action de terrain par des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.

TROIS PROGRAMMES MIS EN PLACE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

DEMO CAMPUS

A Villefontaine, l'AFEV a expérimenté cette année le programme « Demo Campus » au collège René Cassin, avec pour objectif la démocratisation de l'enseignement post-secondaire.

La difficulté à construire un parcours ou faire des choix d'avenir en connaissance de cause concerne de trop nombreux jeunes et aggrave encore les inégalités sociales. L'AFEV propose des actions multiples individuelles et collectives qui composent le programme "Démon'Campus".

Il garantit un accès à l'information du plus grand nombre ; il permet un accompagnement personnalisé de longue durée de la classe de 4^e au lycée, jusqu'à l'enseignement supérieur. Il s'agit de donner une représentation du post-bac chez des jeunes qui en sont éloignés symboliquement et/ou géographiquement et d'ouvrir les possibles pour leur parcours scolaire.

A René Cassin, cet accompagnement s'est terminé au mois de juin dernier par un temps d'échange entre étudiants, lycéens et collégiens.

SOCRATE

Ce programme consiste à proposer à des collégiens ou écoliers d'être accompagnés dans leur scolarité sous forme de parrainage en constituant des binômes lycéen/collégien ou lycéen/écolier.

Le binôme est ensuite encadré par les volontaires de l'association en résidence dans l'établissement scolaire concerné. Ce parrainage permet aux élèves de bénéficier de l'attention et de l'accompagnement d'un pair dont la proximité en âge et en expérience favorise les apprentissages, permet à l'élève accompagné de se projeter dans son avenir scolaire, et fait bénéficier aux lycéens d'un premier engagement citoyen, associatif et solidaire.

Sur notre commune, 40 lycéens ont été bénévoles dans ce dispositif d'accompagnement individualisé.

Pour que le mentorat se déroule le mieux possible, les bénévoles sont accompagnés et suivis par une équipe de volontaires en service civique. Ils sont également formés dans l'approche pédagogique.

L'accompagnement individuel se déroule en école, au collège ou en maison de quartier. Grâce à une porte d'entrée en lien avec la scolarité, le projet vise à développer un rapport de confiance et de complicité entre le lycéen et le jeune permettant un accompagnement complet et enrichissant à plusieurs niveaux :

- Un accompagnement vers la lecture, le développement du langage ;
- Un accompagnement favorisant l'ouverture culturelle ;
- Un accompagnement vers l'autonomie

et la méthodologie (CM2/6^e/5^e) dans une volonté de les aider à préparer au mieux l'entrée au collège et à appréhender les changements qu'impliquent l'arrivée dans le secondaire ;

- Un accompagnement sur les enjeux de l'orientation (4^e/3^e) : préparation à l'entrée au lycée. Une aide dans la découverte des études supérieures et du monde professionnel. Cet axe permet également à l'adolescent de travailler sur la confiance en soi.

Tous les élèves accompagnés ont été préalablement repérés par des acteurs éducatifs du territoire.

Les familles sont aussi invitées à rencontrer le lycéen à différentes occasions. Un lien de confiance se crée, qui rassure les parents dans leur rapport à l'éducation et la scolarité de leur enfant.

LE VOLONTARIAT EN RÉSIDENCE

Les volontaires en résidence sont des volontaires en service civique âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap) intervenant dans des établissements scolaires. Leurs missions se concentrent principalement sur l'amélioration du lien école-famille et la prévention de l'illettrisme pour les écoles et l'accompagnement à la scolarité, à l'orientation et à la citoyenneté pour les collèves.

L'association recherche toujours des jeunes prêts à s'engager pour mener des actions de lutte contre les inégalités.

Pour toutes informations ou candidature, vous pouvez envoyer un mail : nord-isere@afev.org



PORTRAIT ÉMILIE MARTINEZ

Bonjour Emilie, depuis quand faites-vous partie de l'AFEV et quelles sont vos missions ?

J'ai fait mes premiers pas à l'AFEV en 2004 alors que j'étais étudiante à l'Université. Après une reconversion professionnelle, je suis revenue à l'AFEV mais, cette fois-ci, en tant que salariée en 2020.

J'ai toujours été engagée dans le champ de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire. Aujourd'hui, je me retrouve tout à fait dans les valeurs portées par cette association.

Parmi les lycéens bénévoles, y a-t-il des Villard.e.s et comment sont-ils recrutés ?

Nous avons un partenariat avec les lycées Léonard de Vinci, Philibert Delorme et L'Oiselet qui nous ouvrent leur porte pour mener des actions de mobilisation auprès de leurs élèves. Nous allons à la rencontre de ces lycéens pour leur présenter le mentorat éducatif. Pour la plupart d'entre eux c'est la première fois qu'ils s'engagent comme bénévoles auprès d'une association. Ils initient ainsi un parcours d'engagement qui se poursuit parfois pendant leurs études ou en parallèle d'une activité professionnelle.

L'an passé, nous avons eu 40 lycéens qui se sont engagés auprès de notre association pour la plupart originaires de Villefontaine ou des communes aux alentours. Nous espérons, cette année, doubler notre effectif avec de nouvelles actions de mentorat lycéens à l'Isle-d'Abeau et Bourgoin-Jallieu.

Retrouvez l'interview intégrale d'Emilie MARTINEZ et un complément d'article sur le site de la ville.

14

Salariés + 1 alternante communication
pour les villes de
Grenoble et Villefontaine

350

Bénévoles
pour les villes de
Grenoble et Villefontaine

528

Mentorats dont 56 enfants villards
accompagnés par des lycéens.

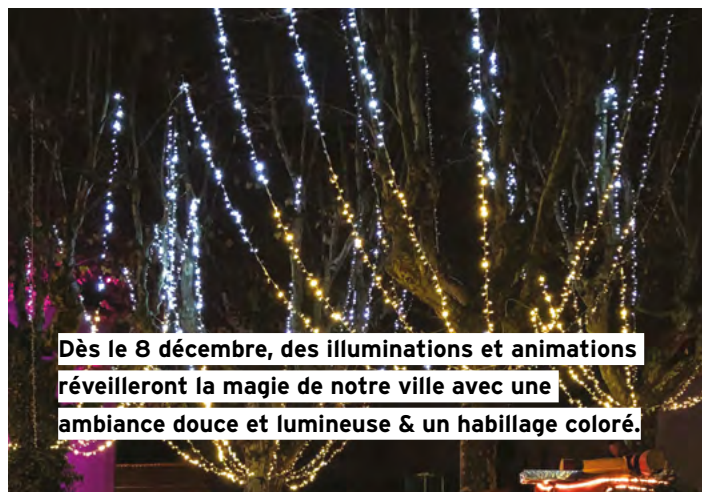
74

Volontaires
pour les villes de
Grenoble et Villefontaine

www.villefontaine.fr/portraits



1 DÉBUTER L'HIVER EN BEAUTÉ !



Dès le 8 décembre, des illuminations et animations réveilleront la magie de notre ville avec une ambiance douce et lumineuse & un habillage coloré.

2

ROULEZ VERS VOTRE AVENIR AVEC PIC'UP

L'IFRA et Léo Lagrange Centre-Est proposent un nouveau service à la population avec un camion aménagé disposant d'outils numériques, ludiques et coopératifs pour vous informer, échanger et développer vos compétences sur l'orientation, le numérique, la mobilité, l'emploi, la vie quotidienne...

+ d'info :

www.villefontaine.fr



PROMENEZ-VOUS AU MARCHÉ DE L'IMAGINAIRE

3

La maison de quartier des Fougères organise un marché de l'imaginaire le samedi 30 octobre 2021 à partir de 14h.

Des sorciers, les personnages de la mythologie nordique avec le spectacle de la Cie ARTANIAK, « le chant du Wyrd » viendront étendre leur pouvoir sur le parvis devant la maison de quartier.

Un petit marché d'objets et livres fantastiques combleront les envies des petits et grands pour rejoindre la farandole des sorciers.

Exceptionnellement en l'honneur de nos illustres visiteurs, nous ouvrirons les portes de la maison de l'horreur.

Oubliez vos peurs et venez nous retrouver !

www.villefontaine.fr/agenda/



4 S'ÉVADER AVEC LA SEMAINE BLEUE

4

La semaine dédiée aux personnes âgées de 60 ans et plus proposée par le CCAS et le Phare aura lieu du mardi 5 octobre au 8 octobre.

Mardi 5 octobre après-midi : spectacle à la salle Balavoine « Dans l'esprit des Carpentier », chansons populaires françaises, entrée gratuite, inscriptions au Phare.

Mercredi 6 octobre : sortie à la journée, programme et destination à venir. Tarif 20€, inscriptions au Phare.

Jeudi 7 octobre après-midi : le groupe de travail « Bien Vivre en Autonomie » propose une conférence « Vivre chez soi en autonomie »

» à la salle Balavoine, (suivis d'ateliers les semaines suivantes). Inscriptions au Phare.

Vendredi 8 octobre matin : lancement d'ateliers de prévention par l'association « BrainUp ». Inscriptions et ateliers au Phare.

Vendredi 8 octobre, après-midi : apprenez « les gestes qui sauvent » avec la FFSS38.

Pour toutes les activités proposées par le Phare, inscrivez-vous en amont au 04 74 96 58 61.

www.villefontaine.fr/semaine-bleue/



5 TROUVER SON PROCHAIN EMPLOI

Villefontaine et Pôle emploi vous donnent rendez-vous en octobre avec des événements autour de l'emploi dont le forum de l'emploi qui fête cette année ses 20 ans !

DU 4 AU 22 OCTOBRE : salon en ligne « un clic pour l'emploi »

Un service d'e-recrutement en ligne pour multiplier les contacts entre les entreprises et les candidats.

Sur inscription : www.salononline.pole-emploi.fr/candidat

JEUDI 14 OCTOBRE

De 9h à 12h et de 14h à 17h au gymnase J. Anquetil à Villefontaine

• **Forum inversé**
20 demandeurs d'emploi, en recherche dans des secteurs ciblés et préparés en amont, tiendront un stand et recevront les employeurs. Sur inscription auprès des conseillers Pôle emploi

• **Forum de l'emploi**
De nombreux recruteurs vous attendent pour vous rencontrer et vous aider dans vos recherches.

• **Espace numérique**
Découverte de métiers via des casques de réalité virtuelle et E-jeux de l'emploi, suivi d'un job-dating.

Toute l'information sur www.villefontaine.fr



Atelier réalité virtuelle

6 DEVENEZ LES ROIS DU PATINAGE !

Une expérience insolite posera ses patins en ville du 27 novembre 2021 au 1^{er} janvier 2022 !

250m² de patinoire, une ambiance musicale et des animations autour des sports d'hiver pour une édition décalée et frémissante de l'évènement sportif « Va y'avoir du sport ».

L'activité glacée sera tenue par des jeunes villards engagés par le pôle emploi de Villefontaine et formés pour vous permettre de passer un beau moment de fraîcheur en toute sécurité.

Préparez vous à patiner et danser sur la piste villarde dès samedi 27 novembre au centre-ville.

C'est parti pour un tour !

#sport

#patinage

#patinoirevillarde

7

UNE PAUSE DÉJ' AU THÉÂTRE

1 spectacle, 1 sandwich, 1 verre pour 10 € !

Avec sa proposition tarifaire très serrée, son format court et son horaire spécifique le dispositif « Les Midi 30 » proposé par Le Vellein, scènes de la CAPI, vous permet de profiter du créneau de la pause déjeuner pour assister à un spectacle !

La programmation reflète toute la diversité du spectacle vivant : de la danse, du cirque, de la musique, du théâtre, et aussi des formes inclassables.

Le prochain RDV : jeudi 9 décembre

La Première Fois [Théâtre - Clown] Compagnie La Neige est un mystère

A 12h30, Salle Balavoine

Une conférence loufoque sur la vie trépidante d'Adam et Eve. Pitreries, délires théologiques et acrobaties frivoles au service d'une implacable démonstration de la fragilité du genre humain.

Retrouvez toute la programmation des Midi 30 et de la saison 2021/2022 du Vellein, scènes de la CAPI sur www.levellein.capi-agglo.fr



8 CRÉER AVEC LA SEMAINE DES ARTS

Basée sur le modèle de l'an dernier, et évoluant selon le bilan de sa première édition, le stage d'initiation artistique intitulé La semaine des Arts aura lieu du 25 au 29 octobre 2021 dans les salles du parc du Vellein.

Cette année, le stage s'ouvrira à 30 participants de 7 à 11 ans et proposera 3 parcours portés par des associations locales. Ces trois stages initieront les participants respectivement aux Arts-Vivants, Arts-Plastiques et Musique.

Répartis en trois groupe de 10, les enfants suivront le même parcours

tout au long de la semaine et seront amenés à présenter une petite production finale, dont le choix de la forme reviendra aux intervenants de chacun des trois stages.

Afin d'assurer un volet de découverte et d'ouverture, deux demi-journées seront également dédiées à la transversalité avec la possibilité pour chacun des groupes de participer aux deux autres parcours. Par exemple, un enfant qui se sera inscrit pour la semaine en stage « musique » sera invité à participer à une demi-journée Arts Plastiques puis une demi-journée Arts Visuels.



**“Aujourd’hui plus que jamais,
j’ai passé l’âge de m’ennuyer !”**



**LA SÉCURITÉ EST PLUS QUE JAMAIS AU CŒUR
DE NOS PRÉOCCUPATIONS ET NOUS GARANTISSONS :**



Un appartement tout confort en location
Vous êtes chez vous !



Des services et activités variés toute l'année
Vous êtes bien !



Une équipe sur place 24h/24
Vous êtes en sécurité !



Un restaurant ouvert 7j/7
Vous êtes servi !

LES GIRANDIÈRES, BIEN PLUS QU'UN DOMICILE !
VISITES SUR RENDEZ-VOUS

VILLEFONTAINE

145, avenue de la République (en face du cinéma Le Fellini)

NOUVEAU

www.girandieres.com

0 800 969 696

Service & appel
gratuits

CODE PROMO -10%
"VILLARD22"

VOTRE HÔTEL COMME À LA MAISON

LEMANDHOTEL
VILLEFONTAINE

LEMAND.HOTEL@GMAIL.COM • 04 74 94 17 31
1 AVENUE LEMAND 38090 VILLEFONTAINE • LEMAND-HOTEL.COM



SAFTI
IMMOBILIER

Laïla KOWALZYK
Conseillère Indépendante en immobilier

06 49 62 86 64

Achat & Vente :
Maison, Appartement,
Terrain, locaux pro.

Agent commercial agissant pour le compte du réseau
immobilier SAFTI. N° 511 349 854 - RSAC de VIENNE

ESTIMATION OFFERTE RÉALISÉE SOUS 48H

*Délai moyen généralement observé.

[kowalzyk.safti](https://www.kowalzyk.safti.fr) www.safti.fr

OUVERT TOUS LES JOURS

 **AUX SIX NENUPHARS**
Artisan Fleuriste

Du lundi au vendredi 9h-12h / 15h - 19h
Samedi non-stop 9h-19h - Dimanche 9h-13h

53 rue des Alpes - 38290 La Verpillière
☎ **04 26 09 05 30** - auxsixnenuphars@yahoo.com

CRUIZILLE AUTO
RÉPARATEUR AGRÉÉ AGENT COMMERCIAL

Mécanique Carrosserie

☎ **04 74 96 52 30**



2, rue Benoît Frachon - 38090 VILLEFONTAINE

 **100% ENGAGÉES POUR VOTRE AUDITION**

Peggy SARTELET et Carole TEUMA
Audioprothésistes D.E.

VILLEFONTAINE

10, Allée Pierre Bérégovoy
☎ **04.74.97.82.51**



COTE AUDITION - Vienne B 524 490 141 - Juillet 2021

ADRIEN PEY PLOMBERIE

Dépannage & installation

☎ **06 67 06 65 32**
adrienpeyplomberie@yahoo.com

6 rue Hector Berlioz
38090 VILLEFONTAINE





ACCARROSSERIE

CARROSSERIE PNEUS
PEINTURE SERVICE CARTE GRISE
PARE-BRISE FRANCHISE OFFERTE

Tél : **09 81 33 42 01**
ACCARROSSERIE38@GMAIL.COM
39 RUE MONTGOLFIER - 38090 VILLEFONTAINE

VOS ARTISANS FLEURISTES
Rachel & Laurence

Conter Fleurette

38290 LA VERPILLIÈRE
04 74 94 18 78

Rendez-vous dès le 01 Octobre pour découvrir
notre nouvelle boutique

BIEN VIVRE À VILLEFONTAINE UN ÉTÉ BIEN ANIMÉ !

Villefontaine a ressorti sa panoplie d'animations pour l'été, et il y en avait pour tous les âges et tous les goûts.

Le public villard ne s'y est pas trompé et était comme à l'accoutumé au rdv !

« Va y avoir du sport », « Oasis » pour nos jeunes, les animations des maisons de quartier, les projections en plein-air de nos cinés d'été...

L'animation « Prox Raid » et toutes ses animations destinées à découvrir et mieux comprendre les actions des forces de l'ordre et de secours a été un vif succès avec plus de 600 participants. Nous nous en réjouissons car il est important de favoriser et consolider le lien de confiance entre la population et tous les personnels qui interviennent pour nous protéger au quotidien et nous secourir en cas de besoin.

Un été animé aussi par des travaux d'ampleur : la destruction de l'autopont « la passerelle des droits de l'homme » préfigure le nouveau centre-ville. La grande place centrale commence à se dessiner. Une partie de la nouvelle voirie qui deviendra la Rue des droits de l'homme permet d'ores et déjà de traverser le cœur de ville et de désenclaver nos commerces qui deviennent plus visibles et accessibles avec le parking totalement

refondu et agrandi à l'arrière du centre Simone Signoret.

Nous l'avions annoncé..., et ça y est ! Le Patio est ouvert ! C'était un véritable défi que de transformer cet ex centre commercial. Il aura fallu aller convaincre les partenaires que sont l'Etat, la Région et le Département, qu'il était primordial pour la dynamique du centre-ville, de se doter d'un équipement structurant capable de mobiliser des flux de publics importants qui profitent aussi à nos commerçants.

Le Patio est remarquable par son architecture, ses agencements et son projet : proposer un « tiers-lieu » incluant un espace de rencontre et de travail pour les télétravailleurs, les indépendants, les créateurs d'entreprise...ce que l'on appelle un espace de « coworking ». Le portage de ce lieu par le groupe Osez, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire en Nord Isère renforcera son rayonnement.

Ainsi, de nouvelles activités et de nouveaux publics viennent contribuer au développement du centre-ville. Prochainement, de nouvelles ouvertures de commerces témoigneront encore de ce nouvel élan !

Bien sûr, nous le savons bien, les travaux perturbent le cadre de vie des résidents du centre-ville et l'activité de nos commerçants.

Nous les remercions pour leur patience et croyez que tout est mis en œuvre pour limiter la durée de ces nuisances.

Et bien que cela complexifie les interventions, nous procéderons en début d'année aux travaux de rénovation de la façade de l'Hôtel de Ville et d'installation du « Guichet unique ». Cela permettra de bénéficier d'un centre-ville complètement rénové et de mieux vous accueillir dans une nouvelle mairie.

Enfin, comme annoncé dans notre programme pour ce mandat, nous lançons le « budget participatif ». L'enveloppe que nous avons voulu lui consacrer est conséquente : 100 000 € par an pour réaliser un projet proposé par les Villards !

Afin d'encourager la participation de toutes et tous, un guide et une plateforme dédiée ainsi que des ateliers dans nos maisons de quartier municipales vous permettront de transformer une idée en un projet. Nous espérons que les propositions seront nombreuses ! Ainsi, c'est ensemble que nous agissons pour bien vivre notre ville !

Pour nous contacter :

Facebook : Bien vivre 2020

Mail : bienvivreavillefontaine@gmail.com

AVENIR VILLEFONTAINE ECOLOGIE CITOYENNE

Texte non parvenu dans les délais impartis.

PLUS BELLE LA VILLE

Texte non parvenu dans les délais impartis.



L'OASIS

ÉVASION BIEN-ÊTRE

Beauté

Blanchiment Dentaire ✨

Maquillage 🎨

Coiffure ✂️

Onglerie 💅

Épilations ✂️

Soins visage 🧖

Préparation mariée 🧖

Extensions de cils 🌿

Réhaussement de cils 🌿

Microblading 🪄

Réhaussement de sourcils (Brow lift) 🪄

Bien-être

Hamam 🛀
(accès handicapé)

Sauna 🛀

Bain suédois 🛀

Massage bien-être 🛀

Détente

Bar à thé 🍵

Salle de relaxation (avec TV) 🛋️

Brunch (tous les dimanches) 🍳

7j/7



Retrouvez-nous
sur Planity !

©ARXAMA2021

ETABLISSEMENT CLIMATISÉ

6 rue Émile Romanet
38090 VILLEFONTAINE
04 69 31 67 66
contact@oasis-bien-etre.fr
oasis-bien-etre.fr



20 ANS DU FORUM EMPLOI DE VILLEFONTAINE

Du 4 au 22 octobre ➤ MULTI-SECTEURS



4 - 22 OCT. Accès libre



SALON EN LIGNE
«Un Clic pour l'emploi»
salonenligne.pole-emploi.fr

14 OCT.

9h – 12h
14h – 17h

Salle Jacques Anquetil
90 Avenue des Pins
38090 Villefontaine
Pass sanitaire et port du masque
obligatoires



FORUM INVERSÉ
« Quand les candidats
reçoivent les employeurs »
Sur rendez-vous → Inscription
auprès de votre conseiller(e) référent(e)



ESPACE RECRUTEMENT
Accès libre



ESPACE NUMERIQUE
« Découverte des métiers en réalité
virtuelle » et les E-jeux de l'emploi
Accès libre

#ISPIE2021

#TOUSMOBILISÉS

